

Mesures recommandées en vue d'un cadre réglementaire et politique favorable aux systèmes géothermiques de chauffage et de refroidissement urbains

Rapport sur les mesures recommandées en vue d'un cadre réglementaire et politique favorable aux systèmes de chauffage et de refroidissement urbains géothermiques

Ce rapport fournit un ensemble complet de recommandations visant à promouvoir le développement des systèmes de chauffage et de refroidissement urbains géothermiques en Europe. En tenant compte des obstacles réglementaires, financiers et sociaux de ces systèmes, l'étude propose plusieurs actions à mettre en œuvre pour surmonter les défis identifiés.

L'un des défis les plus importants concerne l'état de l'art de la procédure d'autorisation, qui implique généralement de longs processus administratifs et la participation de nombreuses autorités nationales et locales. Le fait que de nombreux pays manquent de cadres réglementaires clairs traitant spécifiquement des caractéristiques propres à l'énergie géothermique accentue encore ces problèmes.

L'harmonisation du cadre réglementaire entre les États membres de l'UE est donc cruciale, ainsi que l'adoption de procédures rationalisées et cohérentes accélérant le développement des projets. Afin de minimiser les contraintes imposées aux investisseurs, il est important d'accélérer les processus et de prévoir des procédures spécifiques qui encourageront les investissements dans ce domaine. Étant donné que les contraintes financières constituent un facteur clé freinant l'adoption de la technologie, ce rapport appelle à l'adoption de mesures financières adéquates et efficaces pour renforcer la compétitivité des projets géothermiques par rapport aux autres sources d'énergie. L'introduction d'outils de réduction des risques peut en effet réduire de manière significative les incertitudes financières associées aux projets géothermiques, en abaissant le coût du capital et en rendant ces investissements plus attrayants pour les investisseurs privés.

Outre les contraintes réglementaires et financières, le rapport souligne la nécessité d'une meilleure sensibilisation du public et d'une plus grande acceptation sociale de l'énergie géothermique, grâce à la promotion de campagnes éducatives et d'initiatives d'engagement public visant à accroître la connaissance des avantages environnementaux et économiques liés à l'énergie géothermique. Les études montrent en effet que démontrer la fiabilité, la durabilité et l'efficacité des systèmes de chauffage et de refroidissement urbains géothermiques peut contribuer à apaiser les préoccupations du public et à renforcer le soutien aux projets locaux.

<https://gogeothermal.eu/projects/saphea/>

Dimensions

Aspects réglementaires

Recommandations

- Simplifier et harmoniser les procédures d'autorisation et de licence au sein de l'UE et des États membres.
- Mettre en place des dispositifs de réduction des risques pour diminuer les risques liés aux investissements.
- Fournir des signaux politiques stables et à long terme pour attirer les capitaux privés.
- Désigner des zones d'accélération avec des procédures simplifiées.
- Promouvoir des normes techniques à l'échelle européenne ainsi que la formation professionnelle.

Aspects participatifs et sociaux

Lancer des campagnes de sensibilisation et d'éducation mettant en avant les avantages et abordant les risques/incertitudes.
Utiliser une communication claire, factuelle et transparente, adaptée aux valeurs culturelles.
Garantir un engagement communautaire précoce et continu.
Créer des plateformes de consultation publique et des mécanismes de reporting transparents.
Rendre obligatoire la planification locale du chauffage et du refroidissement (LHCPs) afin de donner aux municipalités plus de responsabilités.

Aspects de durabilité

- Appliquer systématiquement l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) aux projets géothermiques.
- Développer et utiliser l'ACV sociale (S-ACV) couvrant les droits du travail, l'équité et le bien-être des communautés.
- Promouvoir des méthodologies ACV standardisées pour assurer la comparabilité.
- Assurer un suivi continu et une communication transparente des impacts sur la durabilité.
- Intégrer les évaluations environnementales, sociales et économiques pour une prise de décision holistique.
- Renforcer les capacités en formant les parties prenantes aux méthodologies ACV.

